



A l'occasion de la *Journée Mondiale du Refus de la Misère*, l'ACRF, mouvement de femmes en milieu rural s'allie au RWLP et prend la parole.

10% de logements « publics » par commune !
De nouveaux logements moins énergivores, plus solidaires et adaptés aux besoins des populations :
logements intergénérationnels, petits logements pour familles monoparentales...

Bravo au Gouvernement wallon et aux communes!

L'ACRF se réjouit de cette politique d'**ancrage communal** qui oblige toutes les communes à établir un plan pour deux ans, en concertation avec les acteurs locaux du logement.

L'ACRF demande au Gouvernement wallon

- D'accorder des moyens financiers aux communes pour atteindre les 10% de logements « publics ».
- D'être attentif en milieu rural à coupler cette création de logements à une offre de bus, trains et au maintien de services de proximité.

L'ACRF demande aux communes et au Gouvernement wallon

- D'augmenter l'offre de logements à louer accessibles aux petits revenus, particulièrement dans les villages.
- De privilégier le développement de ces logements dans les cœurs de villages, en favorisant une mixité sociale plutôt qu'en créant des cités ghettos et un habitat « en ruban » destructeur du lien social et de l'environnement.

Appel aux associations et aux communes

- Que les associations concernées soient associées à l'évaluation annuelle de cette nouvelle politique de logement et que cette évaluation soit rendue publique.
- Que les associations soient consultées sur le choix des types de logements qui peuvent répondre aux besoins des habitants de leur commune.

www.acrf.be
contact@acrf.be
083/ 65 51 92

ACRF 15, rue Jaumain 5330 Assesse
Ed responsable : Léonie Gérard



En Belgique, près d'une personne sur 7 vit en dessous du seuil de pauvreté.

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté s'allie à l'ACRF pour attirer l'attention de tous sur des situations intolérables de précarité. Ce nœud à dénouer ensemble signifie qu'il faut agir sur les causes de la pauvreté croissante.

Le RWLP se concentre actuellement sur trois domaines en particulier : l'accès à la santé, à l'emploi, au logement. Avec sa démarche « participative », le RWLP veille à ce que le discours des professionnels, des experts, des politiques, ne l'emporte pas sur celui des citoyens en situation de précarité.

Le RWLP entame sur base de travaux et de rencontres, un dialogue constructif avec les pouvoirs publics et les autres acteurs de la société civile, en vue de réduire durablement la pauvreté et d'assurer l'accès et l'exercice des droits à tous.

Le logement est un besoin de base pour chaque personne, un bien social, un droit constitutionnel. L'accès à un logement correct doit être assuré à toutes et à tous.

Les acteurs en situation de pauvreté sont révoltés face aux injustices liées à l'accès au logement : « **Avoir un logement, c'est retrouver sa dignité** ».

Les difficultés vécues à la campagne et en ville en matière de logement se rejoignent tant en matière de manque de logements, de coût des loyers que de discrimination en matière d'accès au logement.

Mais, en milieu rural, s'y ajoutent des difficultés liées à la mobilité, une hausse du coût des loyers du fait de la proximité de zones touristiques ou offrant des salaires élevés.



Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
Rue des relis Namurwes 1, 5000 Namur
Tél : 081/31 21 17 rwlp@skynet.be